

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL – VEILLÉE DE DANSE

### LE RÉSEAU VEILLÉES TRAD QUÉBEC

En octobre dernier, dans le contexte du rassemblement Patrimoine vivant 2018, un groupe de travail ouvert s’est réuni pour lancer les bases d’un plan de développement de la veillée de danse, un élément du patrimoine immatériel désigné. L’objectif était d’identifier les difficultés du milieu et de déterminer quelles interventions doivent être priorisées pour favoriser la vitalité de la pratique.

À l’écoute des besoins exprimés par les membres qu’il regroupe et représente – et suivant les résultats de son étude sur *La danse traditionnelle québécoise* (2016) – le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) sonde aujourd’hui le milieu sur l’opportunité de demander au ministère de la Culture et des Communications un financement pour la mise sur pied d’un réseau Veillées trad Québec.

Fort de son expérience complémentaire avec les festivals, le CQPV est persuadé que la promotion collective des veillées est une avenue des plus profitables pour le développement durable de cet élément du patrimoine immatériel. Une telle promotion, couplée à des initiatives de démonstration et de formation, pourra entre autres permettre de générer un achalandage additionnel aux veillées sur le territoire, et ainsi participer à la transmission de cet élément culturel important.

Le mandat de mettre en valeur et de diffuser les veillées de danse serait confié à un(e) chargé(e) de projet sous la direction du CQPV, qui travaillerait à temps plein pour structurer le réseau et pour offrir des services directs à ses membres : **service-conseil, accompagnement direct dans la production de vidéos et de photos professionnelles pour les organisateurs de veillées,**

**dans la rédaction de textes de présentation, dans les relations avec les médias, etc.** Des publicités régionales pourront de même se voir lancées sur diverses plateformes avec certains fonds du programme.

Le ou la chargé(e) de projet assurerait également la gestion d'un calendrier des veillées sur tout le territoire du Québec, lesquelles seraient affichées notamment sur des dépliants à distribuer lors d'événements ciblés et sur une carte géographique interactive (à même le site Internet du CQPV, dont la refonte est déjà confiée à l'agente de développement culturel numérique de l'organisme de regroupement national). La plateforme comprendrait également un bottin des membres (organismes/organismes, musiciens, câlleurs, etc.) que la personne embauchée tiendrait à jour. Sa présence à certaines veillées et son accompagnement dans le milieu sont aussi envisagés.

En droite ligne avec la mesure 23 du Plan d'action gouvernemental en culture qui prévoit le soutien à la formation en musique et en danse traditionnelles, la ressource du CQPV participerait à l'organisation et à la tenue d'ateliers d'initiation et autres formes d'enseignement des danses « trad » avec musiciens et câlleurs. Elle fera ainsi des démarches actives auprès d'une clientèle moins naturelle (écoles, aînés, immigrants, etc.) afin d'accroître la connaissance et la portée de la pratique culturelle.